

# Avis public

## Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

### **Modification aux services éducatifs des écoles primaires de Saint-Cyrille et de Saint-Marcel**

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tiendra deux assemblées de consultation publique et d'information concernant la modification des services éducatifs à l'école primaire de Saint-Cyrille et à l'école primaire de Saint-Marcel (cessation des services d'éducation préscolaire et primaire dans les deux écoles). Ces rencontres sont prévues en raison de la mise en transition des deux écoles.

Ces assemblées publiques auront lieu :

- École primaire de Saint-Cyrille : Le jeudi 21 janvier 2027 à 19 h  
(Lieu à déterminer)
- École primaire de Saint-Marcel : Le lundi 25 janvier 2027 à 19 h  
(Lieu à déterminer)

Les lieux des rencontres seront communiqués dès que possible.

Donné à Montmagny, ce 25<sup>e</sup> jour  
de juin 2026.

La secrétaire générale, Mme Anne Guichard

Québec 